

Service instructeur

TRANSPORTS SCOLAIRES

Service consulté

DIF

DCP

N° 3e/121-06

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006

ACTUALISATION TARIFAIRE DES TRANSPORTS DEPARTEMENTAUX

Résumé : *Le rapport présente pour homologation le taux d'actualisation des transports départementaux réguliers et scolaires au 1^{er} septembre 2006, en application des marchés.*

1. Mode d'actualisation des tarifs des transports départementaux

Les prix des transports sont révisés sur la base d'une formule indiciaire prévue au CCAP de chaque marché de transport.

Depuis septembre 2003, cette formule comporte conformément à la réglementation un terme fixe de 12,5 % qui ne figurait pas dans les précédents marchés.

De ce fait, le Département est désormais contraint de gérer deux taux d'actualisation distincts :

- Marchés antérieurs à septembre 2003 (formule sans terme fixe),
- Marchés postérieurs à septembre 2003 (formule avec terme fixe).

2. Taux d'actualisation au 1^{er} septembre 2006

L'application des formules indiciaires de marchés conduit aux taux suivants :

- Marchés avec formule à terme fixe + 1,87 %
- Marchés avec formule sans terme fixe + 1,63 %

Les indices utilisés pour cette actualisation ont pour bases les salaires et charges des conducteurs, le prix à la pompe du gasoil, le prix des autocars et l'indice INSEE du prix moyen des services.

Par rapport à la dernière actualisation de janvier 2006 le principal facteur de hausse demeure le gas-oil (augmentation de 6,4 %).

Les taux d'actualisation mentionnés ci-dessus s'appliqueront au 1^{er} septembre 2006 aux tarifs suivants :

- Prix forfaitaires journaliers des circuits spéciaux scolaires
- Montants compensatoires forfaitaires des lignes régulières

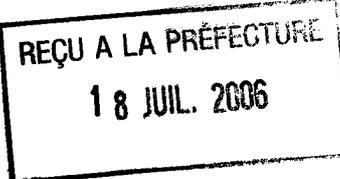
La grille tarifaire actualisée des lignes de Haute-Alsace est jointe en annexe.

Je vous propose d'homologuer les taux d'actualisation des prix des transports départementaux ainsi que la grille tarifaire des lignes de Haute-Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



Tarification des lignes régulières du Haut-Rhin

Lignes de Haute-Alsace

Date d'application : 1 septembre 2006

Grille du prix de billet plein tarif à l'unité Euros

Section 1	1,80
Section 2	2,25
Section 3	2,80
Section 4	3,10
Section 5	3,40
Section 6	3,70
Section 7	4,00

Grille du prix de billet plein tarif à l'unité Francs

Section 1	11,80
Section 2	14,80
Section 3	18,40
Section 4	20,30
Section 5	22,30
Section 6	24,30
Section 7	26,20

Département du Haut-Rhin
Service des transports scolaires
7, rue Bruat
BP 351 68006 COLMAR cedex

Lignes de Haute Alsace - gamme tarifaire Euros

1 - Abonnements trimestriels, mensuels et hebdomadaires

Prix du billet	Abonnements trimestriels scolaires subventionnés par le Conseil général				Libre circulation Tout public	Libre circulation ETAP étudiants : apprentis
	Abonnement quotidien		Abonnement hebdomadaire		Mensuel	Mensuel
	2 voyages quotidiens 60 jours par trimestre - réduction 30%		2 voyages hebdomadaires 12 semaines par trimestre - réduction 30%		2 voyages quotidiens 20 jours/mois réduction 30 %	2 voyages quotidiens 20 jours/mois réduction 50%
	Montant total trimestriel	Département 65%	Département 65%	Famille 35%		2 voyages quotidiens 6 jours / semaine réduction 50%
1,80	151,20	98,30	52,90	52,90	50,40	36,00
2,25	189,00	122,90	66,10	66,10	63,00	45,00
2,80	235,20	152,90	82,30	82,30	78,40	56,00
3,10	260,40	169,30	91,10	91,10	86,80	62,00
3,40	285,60	185,60	100,00	100,00	95,20	68,00
3,70	310,80	202,00	108,80	108,80	103,60	74,00
4,00	336,00	218,40	117,60	117,60	112,00	80,00

2 - Autres tarifs

Prix du billet	Carnet de 12 billets		Billet Duo		Abonnements scolaires combinés
	Tout public	Jusqu'à 18 ans inclus	Un aller retour dans la journée	Un	avec le réseau TRAM ou TRACE
1,80	18,00	14,40	2,90	2,90	16,70
2,25	22,50	18,00	3,60	3,60	par trimestre
2,80	28,00	22,40	4,50	4,50	en complément de la carte
3,10	31,00	24,80	5,00	5,00	Conseil général
3,40	34,00	27,20	5,40	5,40	
3,70	37,00	29,60	5,90	5,90	
4,00	40,00	32,00	6,40	6,40	

Enfants moins de 4 ans	Billets groupés 10 personnes et plus
gratuit	réduction 30 %

Libre circulation trimestrielle scolaire
Complément à la carte Conseil général
prix du billet section 1 60 jours par trimestre 50% réduction
54,00